

DÉPARTEMENT DU GARD (30)

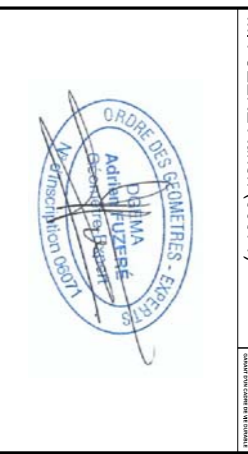
COMMUNE DE BAGNOLS-SUR-CEZE

Avenue Roger Solengro

PARCELLES CADASTRÉES
SECTION CE N° 195, 214, 215,
248, 287, 288, 289 et 290

PROJET DE DIVISION - PC32

LE GÉNÉRATEUR EXPERT
M. FUZIERE Adrien (00471)



Echelle : 1 / 200

Dossier : 231222	Terrain	Bureau	Statut
	TER	DESS	VALID

Historique	date	modification	Terrain	Bureau	Statut
A	28/05/24	Etablissement du projet de division	LV	AUFUZIERE	VALID

REFERENCES DES FICHERS UTILISES :
PC02-a-Plan de masse détaillé transmis par la société EKNOV le 20/07/2021
Plan mis à jour au système de Coordonnées Géographiques (X, Y) en vigueur: RGFR93 (GCS 2011)

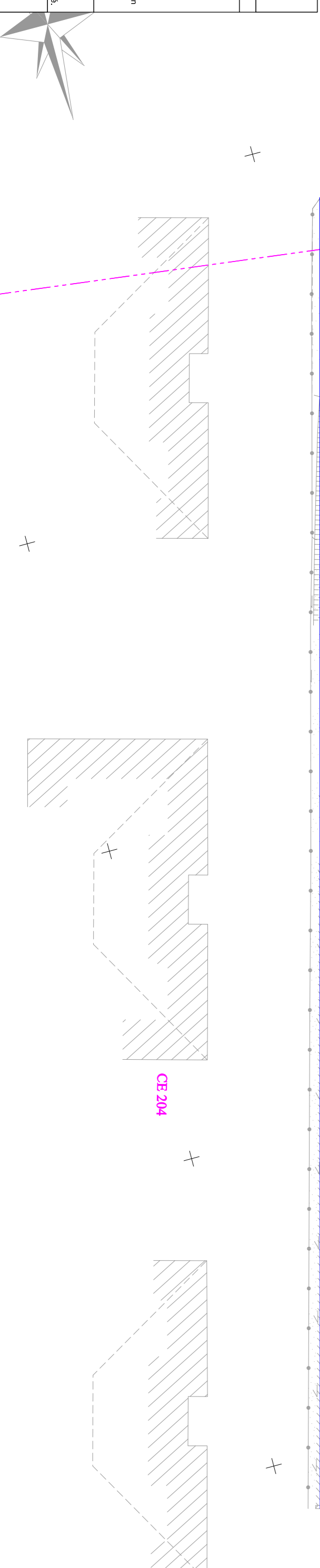
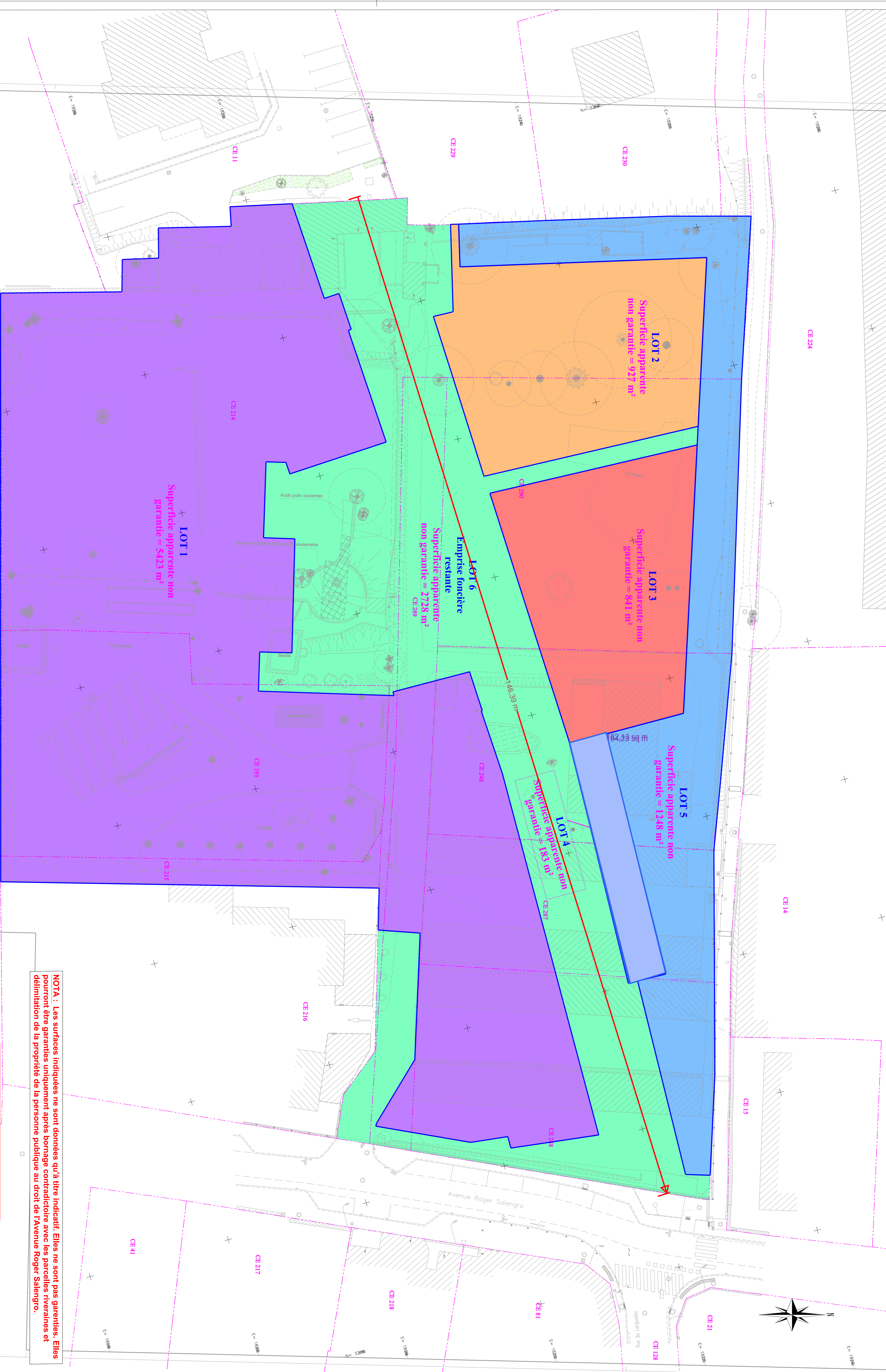
LEGENDE :

Lot
 - Lot à superficie non garantie (orange)
 - Lot à superficie garantie (bleu)
 - Lot à superficie non garantie et non garantie (rouge)
 - Lot à superficie non garantie et garantie (vert)
 - Lot à superficie garantie et garantie (violet)
 - Lot à superficie garantie et non garantie (jaune)
 - Lot à superficie non garantie et non garantie (rose)
 - Lot à superficie non garantie et garantie (brun)
 - Lot à superficie garantie et garantie (gris)

Emprise
 - Emprise foncière (bleu clair)
 - Emprise indicative de la partie souterraine (vert clair)
 - Emprise indicative de la partie aérienne (vert foncé)

Autres
 - Accès puits souterrain
 - Puits perdu
 - Buisson
 - Réseaux
 - Bornes OCE
 - Clôture
 - Mur mitoyen
 - Mur mitoyen OCE
 - Clôture mitoyenne
 - Mur mitoyen OCE

REMERCIEMENTS :
 Ce plan a été établi en vertu du mandat de l'Etat et de son approuvé par le préfet du Gard. Il est exécutoire sur le territoire de la commune de Bagnols-sur-Cèze.
 Sous la condition de la mise à jour et de son approuvé par le préfet du Gard, les superficies indiquées sont données à titre indicatif.
 Elles ne sont pas garanties. Elles ne sont pas destinées à servir de base à un acte de vente ou à un acte de constitution d'hypothèque.
 Elles ne sont pas destinées à servir de base à un acte de partage ou de division.
 Elles ne sont pas destinées à servir de base à un acte de division.
 Elles ne sont pas destinées à servir de base à un acte de division.
 Elles ne sont pas destinées à servir de base à un acte de division.
 Elles ne sont pas destinées à servir de base à un acte de division.



NOTA : Les surfaces indiquées ne sont données qu'à titre indicatif. Elles ne sont pas garanties. Elles pourront être garanties uniquement après bornage contradictoire avec les parcelles riveraines et délimitation de la propriété de la personne publique au droit de l'Avenue Roger Solengro.

PROVISOIRE